

L'Action éducative de proximité

L'EURE-ET-LOIR À VOS CÔTÉS, TOUS LES JOURS



La **relation parents-enfant** est parfois **difficile** et de nombreux parents se retrouvent démunis face au(x) comportement(s) de leur enfant. Face à ce constat, **le Conseil général a mis en place une aide** destinée à répondre aux questions des parents et les accompagner dans leur rôle éducatif : **L'Action éducative de proximité (AEP).**

Objectif de l'Action éducative de proximité

L'AEP vous permet de bénéficier de l'écoute et des conseils d' **intervenants éducatifs**. Ils vous aident à trouver ou retrouver un **équilibre familial**.

Pour surmonter les difficultés que vous rencontrez avec votre enfant.

Des difficultés scolaires ou une trop grande agressivité envers l'entourage peuvent cacher chez votre enfant des problèmes plus profonds. **Réagir vite** peut parfois éviter plus tard des problèmes d'intégration sociale ou professionnelle chez le jeune adulte.

L'AEP peut concerner toutes les familles et les jeunes jusqu'à 18 ans. Ce service se situe en dehors des dispositifs existants de l'aide sociale. L'AEP n'est pas une mesure administrative de protectionde l'enfance mais un soutien familial.



L'AEP, qu'est-ce que c'est?

- Une demande directe de votre part
- Un accompagnement de 3 mois
- Une aide à la compréhension et à la résolution de difficultés familiales

- Des réponses aux questions que vous vous posez
- Une écoute de votre enfant

L'AEP en actions

L'intervenant éducatif vous rencontre, vous et votre enfant, lors d'entretiens familiaux.

Chaque cas est unique, aussi l'intervenant éducatif s'appuie sur votre analyse de la situation et l'écoute de votre enfant pour vous apporter des clés de compréhension face aux difficultés que vous rencontrez.





Les éducateurs spécialisés répondent à vos questions.

CHARTRES - Tél : 02 37 20 13 21/36 CHATEAUDUN - Tél : 02 37 44 55 60 DREUX - Tél : 02 37 65 82 40/38 ou 00 NOGENT-LE-ROTROU - Tél : 02 37 53 57 32

Le Conseil général **et vous**

Composé de 29 conseillers généraux élus pour 6 ans, avec un budget de 472 M€* et plus de 2000 agents, le Conseil général agit tous les jours au service des 425 502 Furéliens**

SOLIDARITÉ

familles (femmes enceintes, petite enfance...) • personnes âgées et handicapées • protection de l'enfance en danger personnes en difficulté, insertion

ROUTES, TRANSPORTS

+ de 7600 km de routes départementales • Transbeauce transports scolaires

ÉDUCATION

collèges (restaurants scolaires, équipement des classes, entretien et rénovation des bâtiments) • actions pour la réussite scolaire • centre universitaire de Chartres

ENVIRONNEMENT, AGRICULTURE

développement durable, eau, déchets, cadre de vie aménagement foncier (ex-remembrement) • énergies renouvelables (éolien, solaire, biocarburants, biomasse)

AIDES AUX COMMUNES

financement de travaux et d'équipements • soutien technique

EMPLOI, ÉCONOMIE, LOGEMENT

accueil des entreprises • aide à la construction de logements • développement de secteurs porteurs d'emploi Espaces Cyber Emploi

ASSOCIATIONS, SPORTS, CULTURE

aide aux clubs sportifs • subventions aux associations soutien aux bibliothèques • spectacles, festivals...

* Budget primitif 2012

** Population légale 2012

CONSEIL GÉNÉRAL D'EURE-ET-LOIR

1, place Châtelet - CS 70403 - 28008 CHARTRES cedex Tél. : 02 37 20 10 1<u>0</u> - www.eurelien.fr

